

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'école secondaire Mgr-Euclide-Théberge de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au 677, rue Desjardins à Marieville, ce 2^e jour de novembre 2020 à laquelle sont présents :

Présences

PRÉSENCES :

Parents : Madame Jasmine Ménard
Madame Chantal Charette
Madame Dominique Deblois
Madame Josiane Thiffault
Madame Julie Robert

Enseignants : Madame Jessica Hamelin
Madame Annik Bérubé
Madame Ève Samson
Madame Jennifer Floymon

Professionnel : Madame Véronique Larose

Personnel de soutien : Madame Colette Gosselin

Direction : Madame Magalie Pételle

Membres de la communauté : Monsieur Sylvain Lapointe

Conseil des élèves : Sharlie Joly Lévesque

Absences

ABSENCES :

Parents : Madame Audrey Brissette

Enseignants :

Personnel de soutien :

Direction :

Professionnel :

Membres de la communauté :

Conseil des élèves : Thanh-my Doan

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ouverture de la séance

Madame Magalie Pételle propose l'ouverture de la séance du conseil d'établissement à 18h21 après constatation du quorum.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1564-CE-2020-2021
Lecture et adoption de
l'ordre du jour

1. Présences et ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 28 septembre 2020
4. Suivi au procès-verbal
5. Période de questions du public
6. Programmation des activités éducatives nécessitant un changement aux heures d'entrée et sortie quotidienne des élèves ou déplacement à l'extérieur des locaux de l'école.
7. Régie interne 2020-2021 modifiée
8. État de variation nette du fonds à destination spéciale 2019-2020
9. Normes et modalités modifiées
10. Correspondance
11. Informations
 - a. De la présidente
 - b. De la représentante au comité de parents
 - c. De la directrice
 - Mise à jour de la liste des membres du conseil d'établissement
 - Soirée d'information sur les parcours et séquences à MET reportée au 8 février
 - Présence d'une policière communautaire à l'école
 - Suivi du Projet d'urgence
 - Changements apportés « Zone rouge »
 - Autres sujets
 - d. Des enseignants
 - e. Du personnel professionnel
 - f. Du personnel de soutien
 - g. Des représentants du conseil des élèves
12. Varia
13. Période de parole au public
14. Levée de l'assemblée

Il est proposé par madame Josiane Thiffault d'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

Approuvé à l'unanimité

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 28 SEPTEMBRE 2020

1565-CE-2020-2021
Lecture et adoption du
procès-verbal de la rencontre
du 28 septembre 2020

Madame Annik Bérubé propose l'adoption du procès-verbal du 28 septembre 2020 tel que présenté.

Approuvé à l'unanimité

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Suivi au procès-verbal

- Retour et félicitations aux membres élus, présidente, secrétaire et représentant de la communauté;
- Corrections apportées au règlement interne;
- Adoption du calendrier des séances ainsi que la modification de l'heure des rencontres à 18h15 proposé par madame Jasmine Ménard.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Période de questions du
public

Aucune question formulée

6. PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES NÉCESSITANT UN CHANGEMENT AUX HEURES D'ENTRÉE ET SORTIE QUOTIDIENNE DES ÉLÈVES OU DÉPLACEMENT À L'EXTÉRIEUR DES LOCAUX DE L'ÉCOLE

Programmation des activités nécessitant un changement aux heures d'entrée et sortie quotidienne des élèves ou déplacement à l'extérieur des locaux de l'école

Aucune demande

7. RÉGIE INTERNE 2020-2021 MODIFIÉE

1566-CE-2020-2021
Régie interne 2020-2021
modifiée

Madame Jasmine Ménard propose l'adoption de la régie interne 2020-2021 modifiée.

Approuvé à l'unanimité

8. ÉTAT DE VARIATION NETTE DU FONDS À DESTINATION SPÉCIALE 2019-2020

1567-CE-2020-2021
État de la variation nette du
fonds à destination spéciale
2019-2020

Le montant du fond à destination spéciale est de 223 340\$.

De ce fond un montant de 32 643.93\$ appartient aux élèves et un montant de 25 000\$ a été accordé pour la réfection du mur de la cafétéria (qui a été fait).

D'autres montants sont également accordés pour divers dossiers notamment l'album des finissants et activités pour les élèves. Au fil des années, avec les campagnes de financement, la contribution volontaire l'école a accumulé un solde de 83 785.29\$. Ses fonds doivent servir à financer des projets rassembleurs.

Les fonds accordés par la mesure école inspirante sont actuellement suffisants pour payer les frais et il a été décidé, étant donné la situation socio sanitaire actuelle d'attendre le retour à un niveau d'alerte normal pour investir les sommes dans des projets aux bénéfices des élèves.

Il n'y aura pas de campagne de financement cette année en raison de la situation.

Il a été suggéré par M Sylvain Lapointe d'évaluer les besoins en instrument de musique. Mme Magalie Pételle s'est engagée à le faire.

Madame Ève Samson propose l'adoption

Approuvé à l'unanimité

9. NORMES ET MODALITÉS MODIFIÉES

1568-CE-2020-2021
Normes et modalités
modifiées

La première communication aux parents sera disponible à partir du 19 novembre 2020 sur la plateforme Mozaïk. Il y aura 2 bulletins majorés à 50% chacun.

Madame Colette Gosselin propose l'adoption des normes et modalité modifiée

Approuvé à l'unanimité

10. CORRESPONDANCE

Correspondance

La publication reçue sera présentée à la prochaine rencontre

11. INFORMATIONS

Informations

a. De la présidente

Des remerciements particuliers sont adressés à madame Élise Corriveau pour la qualité, la rigueur et l'excellence de son travail accompli en soutien aux membres et au fonctionnement du conseil d'établissement.

b. De la représentante au comité de parents

Prochain comité prévu le 4 novembre 2020
Il n'y a pas eu de changement au niveau de la direction
Voir détail avec madame Jasmine Ménard

c. De la directrice

- **Mise à jour de la liste des membres du conseil d'établissement**

- **Soirée d'information sur les parcours et séquences à MET reportée au 8 février**

- **Présence d'une policière communautaire à l'école**, son mandat a changé en raison de la pandémie. Les interventions de proximité ont laissé place à des visites dans les classes. Les règles de la santé publique sont mises en application et il a été établi également d'augmenter la visibilité de la police aux abords de l'école pour ainsi assurer des interventions se veulent préventives plutôt que coercitives.

- **Suivi du Projet d'urgence** : La situation se déroule bien. Les procédures et protocoles mis en place ont démontré leur efficacité. Les communications sont plus efficaces aux près des parties concernées que se soit parents, direction et santé publique.

- **Changements apportés « Zone rouge »** Les activités parascolaires sont reportées, Le couvre visage est exigé en tout temps dans les airs communes. Les dîners se prennent dans les classes, car la distanciation n'était pas respectée à la cafétéria.

- **Formation des membres du conseil d'établissement** : une première capsule d'une série a été partagée aux membres du CÉ

- **Autres sujets**

La session d'examen de janvier est déplacée en décembre l'exception des élèves du premier cycle. Une planification des dates retenues reste à faire selon les présences actuelles en raison de la pandémie.

Il y a ajout de 3 journées pédagogiques au calendrier 2020-2021. Ces ajouts visent à permettre aux professionnelles de toute catégorie de participer à des ateliers d'échanges et de partage sur les pratiques gagnantes en situation de pandémie.

d. Des enseignants

Des Ateliers organisés par le comité santé et bien-être visant à faire bouger les élèves ont été débutés. Ces ateliers semblent bien appréciés.
Des activités organisées par les TES pour les groupes de secondaire 1 sont en cours

e. Du personnel professionnel

Aucun

f. Du personnel de soutien

Aucun

g. Des représentants du conseil des élèves

Le conseil étudiant se réunira pour identifier des journées thématiques mensuelles.

12. VARIA

Varia

Monsieur Lapointe tient à féliciter la direction pour sa saine gestion des événements en lien avec la situation socio sanitaire, le respect de la mise en place des directives émises par la santé publique ainsi que de la fluidité des communications.

13. PÉRIODE DE PAROLE AU PUBLIC

Période de parole au public

Aucune question formulée

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

1569-CE-2019-2020
Levée de la séance

Il est proposé par madame Colette Gosselin de lever l'assemblée à 19h17.

Approuvé à l'unanimité

Madame Jasmine Ménard
Présidente

Madame Magalie Pételle
Directrice